

Maître de l'ouvrage

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
1217 Meyrin

Architectes

Martino Binelli et Jan Steinfelds
Architectes SIA Associés
Rue du Vidollet 9 bis
1202 Genève

Roland Meige
Architecte SIA
Chemin des Molards 20
1295 Tannay

Ingénieur conseil

Sansonnens SA
Chemin Colladon 12
Case postale 136
1211 Genève 19

Ingénieurs civils

SGI Ingénierie SA
Avenue Louis-Casari 71
1216 Cointrin
Avenue du Temple 19
Case postale 325
1000 Lausanne 12

Bureaux techniques

Electricité:
PEG SA

Rue du Lièvre 4
1227 Les Acacias

Chauffage / Ventilation :
Putallaz Jean
Rue de Vermont 9A
1202 Genève

Sanitaire :

Zanini V. Baechli P. et Associés
Ingénieurs-Conseils SA
Avenue Ernest-Pictet 36
1203 Genève

Acoustique :

Robert Beffa
Rue de l'Avenir 4
1207 Genève

Gestion des déchets :

Ecodéchets Sàrl
Rue des Caroubiers 18
1227 Carouge

Géomètre

HKD Géomatique SA
Hochuli - Kohler - Dunant
Chemin de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy

Architecte paysagiste

Gilbert Henchoz
Route de Jussy 29
1226 Thônex

Coordonnées

Rue Virginio-Malnati 44
1217 Meyrin

Conception 1997 - 1999

Réalisation

novembre 2000 - août 2002

Photos

Image architecturale forte, transparence et technicité marquent cette première étape, qui sera la tête du complexe scolaire.



SITUATION / PROGRAMME

Développement du quartier de Monthoux.

La Commune de Meyrin a lancé dès les années 80 l'étude d'une image directrice tendant à la revitalisation du secteur du village, en vue de rééquilibrer la répartition de l'habitat entre Meyrin-Cité et Meyrin-Village. Ces études, concrétisées par le "Plan d'aménagement de Meyrin-Village" de juin 1986, mettent en valeur le potentiel de développement au lieu-dit Monthoux et fixaient l'emplacement à réserver pour un équipement scolaire.

Dès 1993, la Commune de Meyrin entreprend les études préliminaires relatives au futur centre scolaire, à

réaliser par étapes, en fonction du rythme de réalisation du quartier d'habitation.

En 1994, Le Conseil d'Etat adopte un Plan Localisé de Quartier, définissant la typologie de l'aménagement et traçant une géométrie ordonnatrice du futur quartier.

Interrompues par l'aboutissement difficile des démarches et procédures de maîtrise foncière des parcelles concernées, la reprise des études en 1997 prend en compte la volonté du Département de l'Instruction Publique (DIP) d'une école orientée vers de nouvelles conceptions des espaces d'enseignement, tendant au décloisonnement. La notion de réalisation par étapes est confirmée, en limitant la première étape à un demi-groupe scolaire restreint, comportant six salles d'étude.





PROJET

Avant-projet d'ensemble et première étape de réalisation. L'avant-projet d'ensemble s'inscrit dans la géométrie ordonnatrice du futur quartier.

Le groupe scolaire est organisé le long d'un axe longitudinal, rue intérieure desservant les divers corps de bâtiments, et espace communautaire de la vie scolaire.

Cet axe est tracé dans le sens de la pente du terrain, ancré au sol en amont, côté village et entrée principale du complexe, il se dégage sur pilotis au gré de la pente, créant les préaux couverts.

Les corps de salles d'étude sont disposés perpendiculairement à cet axe, dans l'orientation préférentielle sud-est / nord-ouest.

L'organisation volumétrique en trois groupes de corps de bâtiments répartis le long de l'axe central correspond aux trois étapes de réalisation envisagées.

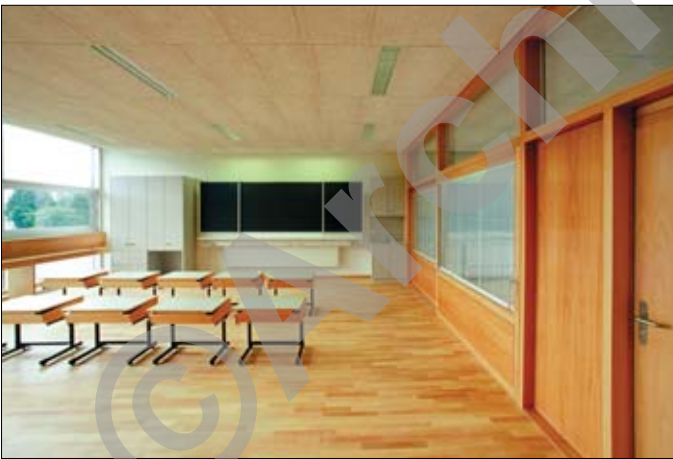
Le développement d'amont (côté village) à l'aval, s'inscrit dans l'occupation progressive et logique du site. Les étapes ultérieures se termineront, du côté de la rue Alphonse-Large, par des éléments destinés également au public, tels que salles de sports et piscine, équipements socio-éducatifs.

Le projet de la première étape comprend un programme des locaux réduit, correspondant aux besoins de base actuels. Certains locaux sont susceptibles d'être reconvertis lors de l'extension du projet, par exemple le corps de bâtiment sur pilotis, abritant le préau, pouvant devenir la conciergerie.

Cette première étape constitue la tête amont du complexe, ancrée au sol, impliquant l'incorporation des abris PC de l'ensemble et de la centrale technique, alimentée en fluides depuis la rue Virginio-Malnati, axe du Village.

Le projet fixe le parti architectural de l'ensemble, tout en assurant l'autonomie de chaque étape. Le hall central marque l'entrée du complexe et de la future rue intérieure, sur lequel sont raccordées les ailes groupant les salles d'étude et d'activités annexes, avec les locaux sanitaires et de services en interface.

Façades et coursives largement vitrées dans les orientations privilégiées, mur du hall fermé côté bise, toitures végétalisées, ainsi que diverses mesures techniques - ventilation double flux, récolte des eaux pluviales - inscrivent le projet dans une expression moderne



tenant compte de quelques critères de développement durable applicables aux bâtiments.

Les locaux situés au rez-inférieur bénéficient d'un accès sur l'extérieur - préau ouvert, activités de plein-air - dans le cadre champêtre du site. Les aménagements extérieurs tendent au respect des caractéristiques naturelles des lieux, susceptibles de participer à la sensibilisation environnementale des écoliers.

Une attention particulière a été accordée à la notion de décloisonnement, se traduisant dans le projet par un espace d'avant classe (35 m²) donnant sur la coursive vitrée, suivi par l'espace de salle de classe proprement dit (65 m²). Une cloison coulissante équipée de vitrages avec des stores permet, au gré des besoins d'enseignement, de moduler la liaison entre ces deux espaces.

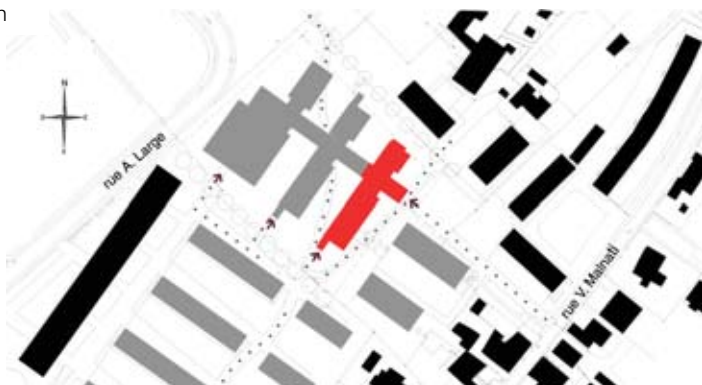
Les matériaux ont été utilisés avec leur couleur naturelle (acier, béton, bois, aluminium et verre). Le bois (hêtre), totalement absent en façade, devient graduellement plus présent à mesure que l'on pénètre dans le bâtiment, et souligne ainsi la transition extérieur / intérieur.

Les portes du grand hall reçoivent des couleurs de code (bleu = accessible élève, rouge = sécurité, jaune = service, vert = accessible accompagné).

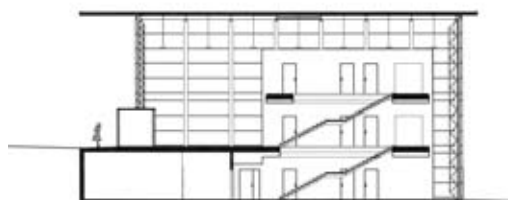
Caractéristiques générales

Volume SIA :	13'800 m ³
Surface brute de planchers :	3'170 m ²
Coût m ³ SIA :	560.-
Coût total :	7'750'000.-
Nombre de niveaux:	3

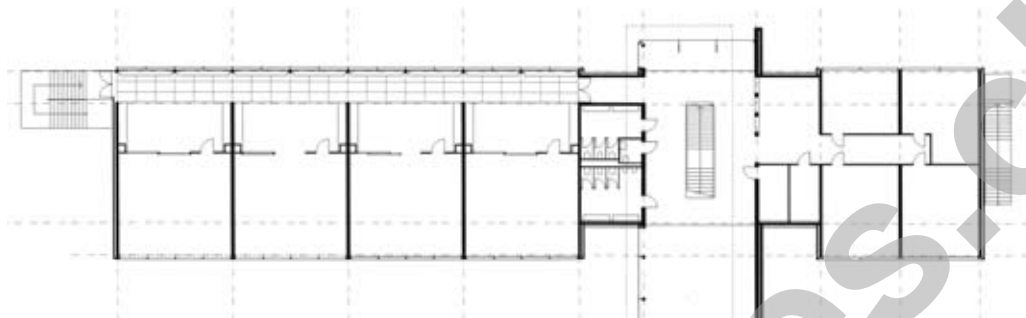
Situation



Coupe transversale



Plan du rez supérieur



Coupe longitudinale



Seoo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Terrassement

PERRIN Frères SA
1233 Bernex

Maçonnerie

ADV Constructions SA
1010 Lausanne

Echafaudages

ECHAMI Echafaudages SA
1214 Vernier

Préfabriqués béton

PRELCO SA
1214 Vernier

Construction acier

ATELIER DE CAROUGE SA
1227 Carouge

Façades rideaux

HEVRON SA
2852 Courtételle

Construction verre

ALPHAVERRE SA
1040 Echallens

Etanchéité

R. CORIOLANI
1217 Meyrin

Peinture extérieure

G. SARACINO
1214 Vernier

Installations électriques

SEDELEC SA
1227 Carouge

Installations de chauffage

CALORIE SA
1217 Meyrin

Installations de ventilation

LUWA
1023 Crissier

Installations sanitaires

TAPERNOUX SA
1233 Bernex

Agencement cuisine

Y. FEDERICO
1217 Meyrin

Sprinkler

VIANSONE SA
1217 Meyrin

Plâtrerie

ENTEGRA SA
1219 Le Lignon

Serrurerie

MORAND R. & Fils SA
1227 Les Acacias
1635 La Tour-de-Trême

Séparations WC

W. SCHNEIDER
1241 Puplinge

Menuiserie

NORBA Entreprises SA
1227 Les Acacias / 1610 Oron-la-Ville

Cloisons mobiles

HÜPPE FORM SA
1018 Lausanne

Chapes

MULTISOL SA
1228 Plan-les-Ouates

Carrelages

BLATTI André
1227 Carouge

Linoléum

REYMOND Décoration SA
1226 Thônex

Revêtement de sol en bois

MULTISOL SA
1228 Plan-les-Ouates

Faux-plafonds

LAMBDA SA
1950 Sion

Peinture intérieure

ZSCHOKKE Construction SA
1219 Aire

Nettoyages

TECHNIQUE DU NETTOYAGE SA
1201 Genève

Aménagements extérieurs

LEONELLI & Fils
1232 Confignon